



Considérant l'évolution défavorable de la situation de la ressource en eau en absence de toute précipitation, la commune est placée au niveau

**ALERTE RENFORCEE**



**INTERDICTION** de remplir les piscines privées (hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions)



**INTERDICTION** d'arroser les pelouses, espaces verts publics et privés sauf jardins potagers et autres exceptions de 20h à 18h (4 jours/semaine)



**INTERDICTION** de lavage des véhicules sauf ceux avec obligations réglementaires, techniques ou sécuritaires en station professionnelle